



## Sources en action n°2 Relevé de décisions du comité des financeurs du 4 juin 2021 à l'attention des maîtres d'ouvrages

## • Planning de demandes de subventions

	Planning	Remarque
Agence de l'eau Loire-Bretagne	- Si < 60 000€: dossiers étudiés au fur et à mesure - Si > 60 000€:  • Conseil d'administration d'octobre 2021 → déposer les dossiers complets pour la mi-août (2 mois avant)  • Conseil d'administration de décembre 2021 → déposer les dossiers complets pour la mi-octobre (2 mois avant)	Favoriser le CA d'octobre 2021. Il sera plus aisé de justifier que les travaux seront finalisés dans le cadre de SEA 2
	- Pour l'animation 2022 → déposer les demandes de subvention en octobre pour le CA de décembre	
Région Nouvelle- Aquitaine	Prochaine commission en <b>octobre 2021</b> , déposer le <b>dossier 2 mois avant (août 2021)</b>	-
CD19	Habituellement 1 commission/mois, faire le dépôt 1 mois avant	-
CD23	15 juin	Cf planning organisationnel ci-dessous

Planning organisationnel à l'attention des techniciens relatif aux demandes de subventions pour les travaux milieux aquatiques (CD23)

			tia	Vaux III	IIICUX E	quatiqu	163 (4	<u> </u>				
Opérations	Janvier	Février	Mars	Avril	Mai	Juin	Juillet	Août	Septembre	Octobre	Novembre	Décembre
Prospection de terrain	année N	année N	année N								pour N+1	pour N+1
Constitution du dossier de demande de subventions de												
l'année N	année N	année N	année N	année N	année N							
Période de dépot des dossiers complets de demande de subventions pour les travaux de			Date intermédiaire de réception le 15 mars			Date butoir conseillée le 15 juin						
l'année N à chaque financeurs *		année N		année N	année N							
Période d'analyse des dossiers par les financeurs				année N	année N	année N	année N					
Période d'instruction des dossiers et de passage en commission par les												
financeurs							année N	année N	année N	année N	année N	année N
Période de réalisation des travaux	de N-1	de N-1						N	N	N	N	N
Orientations budgétaires année N+1									Date butoire 15 septembre			
budgétaires a N+1	nnée	nnée	nnée	nnée	nnée	nnée	nnée	nnée	nnée	butoire 15 septembre	butoire 15 septembre	nnée butoire 15